

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**
**1.1. Identificateur de produit**

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

**Autres désignations commerciales**

BO 027.1, 50 ml

BO 026.1, 1 l

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
**Utilisation de la substance/du mélange**

fluide de coupe

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Std), www.tox.ch

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Asp. Tox. 1; H304

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**
**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics

**Mention d'avertissement:** Danger

**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 2 de 7

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1174522-18-9	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			>90 %
	927-632-8		01-2119457736-27	
	Asp. Tox. 1; H304			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1174522-18-9	927-632-8	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	>90 %
	par inhalation: CL50 = >5000 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >3160 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
 S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Rincer la bouche abondamment à l'eau.  
 NE PAS faire vomir.  
 Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Nocif par inhalation.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Poudre d'extinction  
 mousse résistante à l'alcool

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 3 de 7

Jet d'eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Appareil de protection respiratoire autonome

**Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 4 de 7

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
 Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.  
 Protéger des radiations solaires directes.

**Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec des agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

fluide de coupe

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

**Protection des mains**

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

**Protection de la peau**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

EN 13034 (type 6 étanche aux projections limitées)

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	comme: Hydrocarbures

**Testé selon la méthode**
**Modification d'état**

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>200°C °C
--	-----------

Point d'éclair:	>100 °C
-----------------	---------

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 5 de 7

<b>Température d'inflammation spontanée</b>	>320°C
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	4 mPa·s
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	4 mm²/s
Hydrosolubilité:	émulsifiant
Pression de vapeur: (à 20 °C)	<0,1 hPa
Densité (à 20 °C):	0,83 g/cm³

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger des radiations solaires directes.

**10.5. Matières incompatibles**

oxydants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	>5000 mg/kg	Rat	
DL50, cutanée	>2000 mg/kg	Lapin	
CL50, inhalation (vapeur) (4 h)	>2000 mg/l	Rat	

**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1174522-18-9	Hydrocarbures, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >3160 mg/kg	rab		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >5000 mg/l	rat		

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 6 de 7

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

**Effets sensibilisants**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Nocif par inhalation.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**L'élimination des emballages contaminés**

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date de révision: 16.05.2022

Code du produit: BO0261

Page 7 de 7

**Transport maritime (IMDG)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 0%

**Législation nationale**

Teneur en COV (OCOV): 0%

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*